



Règlement du Concours national « Art et Olympisme » 2023-2024

Article 1 : Inscription au concours

Inscription avant le 21 octobre : en ligne

Formulaire d'inscription : <https://framaforms.org/inscription-au-concours-art-et-olympisme-propose-par-le-musee-national-du-sport-1693580873>

Inscription à 1 ou 5 épreuves par classe (1 épreuve obligatoire au choix)

Article 2 : Information et formations

Une visio d'information est prévue le 4 octobre à 14h30.

Des formations seront programmées en novembre 2023 accessibles à distance (en visio).

Article 3 : Niveaux éligibles

Les classes de tous niveaux peuvent participer au concours : Maternelle, Élémentaire, Collège, Lycée et lycées pro, Enseignements supérieurs, ESMS.

Article 4 : Rendu des épreuves

Rendu : 1 œuvre par classe (et non une œuvre par élève)

Envoi de l'œuvre soit sous format .pdf, .jpeg, .mp3, .mpg4 ou .mov.

Envoi par mail à l'adresse : concours@museedusport.fr

Article 5 : Etablissements culturels partenaires

L'un des objectifs du projet est d'exposer les créations originales réalisées dans le cadre de ce concours. Après inscription, vous recevrez la liste des établissements culturels susceptibles de vous accompagner d'une manière ou d'une autre sur ce projet.

Article 6 : Planning du concours

Date de rendu final des œuvres : mardi 7 mai 2024

Retour du jury : semaine 21 mai 2024

Exposition des œuvres : juin 2024



Article 7 : Jury du concours

Membres du jury : un représentant de l'Éducation nationale, un représentant de l'Académie de Nice et un représentant de l'Académie de Paris, un représentant du Musée National du Sport, un athlète olympique et un athlète paralympique.

Article 8 : Prix

Pour chaque classe vainqueur :

- Une visite virtuelle du Musée National du Sport
- ou une visite guidée dans un lieu culturel partenaire sur le territoire de l'établissement scolaire

Pour chaque classe participante :

- Une reproduction d'une œuvre primée lors des concours d'art des Jeux de Paris en 1924
- Un diplôme de participation